

Constantine, le 20 Février 1914

COMMISSARIAT CENTRAL  
de  
CONSTANTINE

N° 2941

Le Commissaire Central de Constantine  
à Monsieur le PREFET  
Affaires Indigènes

Constantine

M. le Commissaire de police du 1er arrondissement m'adresse  
le rapport suivant.

"J'ai l'honneur de faire connaître à Monsieur le Com-  
"missaire Central que hier 19 février courant, vers 11 heures 30 du ma-  
"tin, le nommé MECHAUD, Ali ben Abdallah, âgé de 41 ans, gendarme en re-  
"traite, passait rue Nationale 28, au coin du café maure, lorsque par mé-  
"garde, il bouscula légèrement, dit-il, un israélite qui sortait du maga-  
"sin NATHALI, en compagnie de plusieurs de ses coreligionnaires. Il  
"s'excusa poliment, lorsque tout à coup, sans autre provocation de sa part,  
"un des israélites saisit MECHAUD au collet, pendant qu'un autre  
"nommé ZERBIB Ichoua, le frappa d'un coup de poing américain sur le nez  
"A ce moment passa le docteur MOUSSA qui, très surexcité, pris la défen-  
"se de l'indigène, et tout le monde arriva au commissariat, où le plan-  
"ton, étant seul, se contenta de prendre sommairement les déclarations.

"Vers 5 heures 1/2 du soir, le docteur MOUSSA, amena au  
"Commissariat MECHAUD, auquel il avait délivré un certificat médical,  
"accusant une incapacité de travail de dix jours.

"Pendant que je recevais la plainte de l'indigène, ZERBIB  
"Ichoua, remettait à mon secrétaire un certificat accusant également  
une incapacité de travail de dix jours.

"Je procéderai ce matin à une enquête sur les faits ~~racontés~~  
"relatés dans le présent rapport.

Constantine, le 20 Février 1914  
Le Commissaire de police

Signé : BIGOT.

L'information en cours sera transmise au Parquet.

Le Commissaire Central.

